

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

(13510)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1626 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : B A I K I A M I N A

Date de naissance : 01/01/1952

Adresse : Rue S N° 33 ATTA DA NOUN ouaga (cherem)

Tél. : 060 44 45 124 Total des frais engagés : Dhs

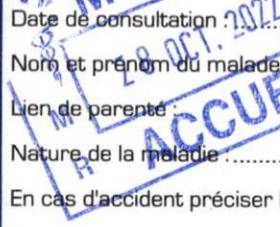
Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :  Dr. SEDDIKI Asmaâ
89, Rue El Gharb
Laâyoune El Fida
Tél.: 05 22 83 30 39

Date de consultation : 28 OCT. 2022 Age :

Nom et prénom du malade : BAIKA MINA Age :

Lien de parenté : Fille / Fille Lui-même Conjoint Enfant

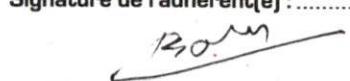
Nature de la maladie : OMED 

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ayyaf li

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CA SA Le : 08/10/2022

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/08/12	G	1	15000	SEDDIK AYAD 89, Rue El Ghazi Hakkaïyoun El Fida Casa - Tel.: 05 22 83 30 39

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Lodi. Haj S. TÉL: 0522 93 10 28 Casablanca PHARMACIE HAMZA Casablanca TÉL: 0522 93 10 28	08/08/22	3638,30
	08/08/22	114,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
					CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
					MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
					DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
					FIN D'EXECUTION <input type="text"/> P
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES		DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
		$ \begin{array}{r l} H & 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ & 00000000 \quad 00000000 \\ & 35533411 \quad 11433553 \end{array} $		CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
D	H				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
					DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Brickin 7.210

SNP:0032030267

Le 08/08/22

A photograph of a document header. At the top left is a blue rectangular stamp with the text 'PHARMACIE HAMZA' and 'CASABLANCA' in a grid-like layout. A large, dark blue handwritten signature is written over the stamp. Below the stamp, the word 'Facture' is printed in a large, bold, serif font. To the right of 'Facture' is the number 'N°' followed by '96'. At the bottom right of the stamp, there is a date '10/03/98' and a handwritten number '0522 93 10 38'.

Facture N° 96

54130

54130

énérale : Homme
et Enfants
t Accouplement
Santé au Travail

220666
03 2025
107.60

221258
04 2025
107.60

221260
04 2025
107.60

LOT 211098
EXP 04 2024
PPC 107.60

107.60
09 2024
212173

Lot. 60/11/2024
N° 3 Lote 107.60
33200 Casablanca
Lot. 1/2/2024
N° 3 Lote 107.60

54130

الدكتورة أسماء المصيقي

طبيبة خبيرة لدى المحكمة

الطب العام : النساء والرجال والأطفال

الحمل والولادة

طب الشغل

ORDONNANCE

Casablanca, le.

08/08/2022

Badii Asmaa

170 x 04 ml

STEPHARMACIE HAMZA
Lot. 1/2/2024 N° 3 Lote 60
Casablanca - Tel: 0522931028

x 04 ml

31 December 30

54130 x 21

22/26 January 30

54130 x 21

54130 x 21